

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DDEEES 264 Signature d'un contrat de transaction avec la société Bensidoun suite à la fermeture du marché couvert Ternes (17 e) en raison de travaux réalisés par la ville de Paris.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu la convention de délégation de service public du 23 décembre 2010 par laquelle la ville de Paris a confié, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2016, à la SARL Groupe Bensidoun la gestion de six marchés couverts ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011, par lequel M. le Maire de Paris propose d'approuver la signature d'un contrat de transaction avec SARL Groupe Bensidoun ;

Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du 29 novembre 2011 ;

Vu la saisine du conseil du 10e arrondissement en date du 6 décembre 2011 ;

Vu l'avis du conseil du 16e arrondissement en date du 28 novembre 2011 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement en date du 5 décembre 2011;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN SOLAL au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec la SARL Groupe Bensidoun, dont le siège social est situé 111, boulevard de Sébastopol 75002 Paris, le contrat de transaction annexé au présent projet de délibération.

Article 2 : Est approuvé le versement d'une indemnité de 15.275 euros à la SARL Groupe Bensidoun.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 67, rubrique 91, article 678 du budget de fonctionnement de la ville de Paris, exercices 2011 et ultérieur.